



**Cycle de formation : construire la ville de demain**  
Sélection des bonnes pratiques européennes

**Les standards de la construction durable en Suède**



**Les standards de la construction durable en Suède**

Etude de cas : construction d'une école de 600 élèves  
Ville d'Ängelholm : 26 000 hab. - Sud de la Suède (80 Km de Malmö)

Référence formation :

Agrément

Objectif de la formation : identifier les bonnes pratiques de la construction durable en Suède pour améliorer le contenu de la commande publique en France et contribuer à enrichir les offres des candidats ou parties prenantes

**Présentation du process : méthodologie, choix des normes et indicateurs**



Etude de cas : Suède  
Ecole Ängelholm  
600 élèves

**Etude de cas : construction durable d'une école en Suède**

Retour d'expérience : Normes, indicateurs, méthodologie  
Présentation du process : de l'appel d'offre à la réalisation

Présentation par **M. Johan MANIET**  
Architecte en chef de la Ville d'Ängelholm (en français)

**Objectif pédagogique**

- Améliorer les méthodes de rédaction/ réponse à la commande publique
- Adopter les bons réflexes en amont du projet : choix des indicateurs
- Saisir les tendances de demain : éducation modulaire, santé, matériaux
  - Identifier et comparer l'efficacité des normes internationales
- Identifier des axes de progrès par une nouvelle approche méthodologie
  - Benchmark européen pour valoriser la construction durable



**Formation animée par M. Johan MANIET – Architecte**

Architecte MSA et SAR (agrément pour exercer en Suède) chef du département des permis d'urbanisme de la ville d'Ängelholm

**Pourquoi participer**

La Suède est souvent citée en exemple pour l'efficacité de son système éducatif modulaire mais aussi pour le mode constructif qui fait appel à de grosses agences qui intègrent des compétences multiples au sein de leur organisation : ici le pragmatisme est maître.

L'approche suédoise est avant tout réaliste ; elle fait appel à la sélection des normes les plus efficaces au niveau mondial ... ce qui marche, ce qui ne marche pas

ODI vous propose une cession de formation benchmark utile tant aux donneurs d'ordres qu'aux acteurs de la filière ; elle va permettre d'améliorer vos propres systèmes mais aussi de contribuer à créer de la valeur utile notamment dans le cadre d'une démarche RSE

**Les + de cette formation**

- Une occasion unique de comparer deux systèmes européens et leur efficacité : Méthodologie - Résultats
- La possibilité d'améliorer votre offre mais aussi de créer de la valeur pour l'avenir : démarche RSE
  - Un intervenant francophone, architecte, responsable des appels d'offre et permis de construire en Suède
- La possibilité d'aller plus loin : séminaire en Suède



**Animation M. Pierre OMNES**

Directeur ODI SARL – Spécialiste des séminaires professionnels en Europe

Date

17/10/2017

Horaire : 9H30 – 13H30

Lieu

Paris : Tour Montparnasse

Coût de la formation

399.60 €. TTC

Qui participe

Maîtres d'ouvrage – Maîtres d'œuvre-AMO : privé/public  
Consultants - BE - Architectes

Collectivités : élus - services  
EPL – Bailleurs - Associations  
Organisations professionnels  
Promoteurs – constructeurs

Pour aller plus loin

Séminaire en Suède  
ALGHEHOLM (prox. Malmö)

Sur 2 jours

**Cycle « construire la ville de demain »**  
Formation : les bonnes pratiques européennes

**Renseignement : Pierre OMNES ☎ 06 11 21 30 06**  
pierre.omnes@solutions21.fr - www.solutions21.fr



SOLUTIONS 21

**Cycle de formation : construire la ville de demain**  
**Benchmark sur les bonnes pratiques européennes**

**Les standards de la construction durable en Suède**



SOLUTIONS 21

**Bulletin d'inscription**  
**Les standards de la construction durable en Suède**

Référence formation : A1/1710

Agrément

Date

**17 Octobre**  
**9H30 – 13H30**

Lieu

**Paris**  
**Tour Montparnasse**

Bulletin d'inscription et règlement à retourner par mail : [contact@solutions21.fr](mailto:contact@solutions21.fr)  
Courrier : ODI SARL : 40 rue du Moulin 44340 BOUGUENAI  
Autre : inscription sur le site [www.solutions21.fr](http://www.solutions21.fr) Renseignement : 06 11 21 30 06

**Etude cas : construction d'une école à Ängelholm - 600 élèves**

9H00 – 9H30 : Café – Accueil des participants

Introduction : Comment sont pensées les écoles en Suède  
Gouvernance : implication des acteurs et parties prenantes associées au projet

Les règles d'urbanisme : PLU, ...  
Approche budgétaire : Financement – Exploitation

Normes : indicateurs et système de contrôle utilisés en Suède  
Certificats verts et normes environnementales, choix des matériaux (recyclables),  
performance énergétique, domotique, norme acoustique, mesure de la qualité de l'air,  
accueil des handicapés, bien-être des élèves ...

Création du cahier des charges : De l'appel d'offre au permis de construire  
Consultation et sélection des candidats : les indicateurs

La conduite de chantier  
Les résultats espérés ; les résultats obtenus ... si c'était à refaire

**13H30 : Fin de la formation**

OUI j'accepte les CGV et m'inscris à la formation  
**Les standards de la construction durable en Suède**

Session du 17 octobre 2017

399.60 €. TTC en payant avant le 31 août 2017

499.60 €. TTC après le 1<sup>er</sup> septembre 2017

Les frais d'inscription comprennent l'accès à la  
formation, la documentation, les pauses

**Coordonnées du participant**


Nom – Prénom :

Fonction :  :

Email :

**Organisme**

Raison sociale :  
TVA Intracommunautaire :  
Adresse :  
CP : Ville :

Dossier suivi par NOM :  
 :  
Fonction :  
Email :

**SIGNATURE + CACHET DE L'ORGANISME**

**Règlement**

Les frais d'inscription doivent être réglés  
avant la formation et le bulletin d'inscription  
complété avec le nom du participant

Paiement par chèque : ordre « ODI »  
ODI : 40, rue du Moulin 44340 Bouguenais

Par virement : Banque Postale  
IBAN : FR16 2004 1010 1113 8928 1X03 293  
BIC : PSSTFRPPNTE  
Préciser ODI formation + référence (cf +haut)

• Cette formation peut être imputée sur  
votre budget de formation continue.  
Dès réception de votre inscription, une  
facture tenant lieu de convention de  
formation simplifiée vous sera adressée.

Pour les formations se déroulant à l'étranger  
seuls les frais pédagogiques sont pris en  
compte par la convention de formation

En cas de nécessité les organisateurs  
peuvent modifier le programme ou le lieu.

**Conditions d'annulation**

Pour être validée toute annulation doit nous  
être adressée par écrit.

• Pour toute annulation plus de 30 jours  
avant la formation, vous pouvez bénéficier  
d'un remboursement de la totalité sans frais.  
• Pour toute annulation 30 à 15 jours avant  
la formation 50% des frais seront facturés.  
• Pour toute annulation à moins de  
15 jours, les frais de participation seront dus  
en totalité. Dans ce cas le participant peut se  
faire remplacer par une autre personne  
Appartenant au même organisme : nous  
notifier le nom du remplaçant par écrit

Formation : benchmark sur les bonnes pratiques européennes  
Etude de cas « appel d'offre » [www.solutions21.fr](http://www.solutions21.fr)